



COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAATION

*à l'Assemblée communale du jeudi 14 décembre 2023
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse*

Ordre du jour

1. Budgets 2024

- a) *Introduction*
- b) *Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
- c) *Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville*
- d) *Présentation et approbation du budget 2024 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)*
- e) *Présentation et approbation du budget communal 2024 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).*

2. Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse

- a) *Présentation du dossier*
- b) *Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse.*

3. Vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse, pour le prix de CHF 136'500.00

- a) *Présentation du dossier*

- b) *Approbation de la vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse pour le prix de CHF 136'500.00*
- c) *Délégation de la compétence au Conseil communal pour la conclusion du contrat de vente d'un terrain de 910 m², parcelle 2417 du ban de Diesse*

4. Assermentation des nouveaux membres des autorités

- a) *Promesse solennelle de M. Igor Spychiger, en qualité de Vice-président des Assemblées*
- b) *Promesse solennelle de M^{me} Céline Racine, en qualité de nouvelle Conseillère communale*
- c) *Promesse solennelle de M. André Hofer, en qualité de nouveau Conseiller communal*

5. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice

- a) *Promesse solennelle de M^{me} Adeline Devaud, responsable de la crèche communale « La Luciole »*

6. Informations du Conseil communal

7. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

- http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 10 novembre 2023